

Les Ecoles d'Arts et Métiers, œuvre d'un philanthrope.

- Extrait d'un mémoire du Duc de La Rochefoucauld -

"La conservation des deux Ecoles d'Arts & Métiers aujourd'hui existantes & même la création successive de plusieurs autres, peuvent, si je ne m'abuse être placée au rang des plus grands bienfaits que le Roi puisse répandre sur son royaume, et ce bienfait peut-être considéré sous plusieurs rapports. Sous celui du perfectionnement de l'industrie, il est évident sans doute ; Il s'est formé & il se forme tous les jours d'excellents ouvriers, des artistes habiles sans le secours de l'Ecole des arts. Mais ces excellents ouvriers élevés dans les ateliers des meilleurs maîtres, se trouvent seulement dans la capitale & dans quelques grandes villes, encore le plus grand nombre manque-t-il d'une instruction théorique appropriée à leurs travaux & qui doublerait pour eux & pour le pays, l'utilité de leur dextérité. La direction que prennent aujourd'hui les esprits en Europe vers le perfectionnement de l'industrie, peut frapper les observateurs les moins attentifs. Chaque peuple ne veut recevoir que le moins possible des produits industriels des autres peuples, en conservant le désir de leur verser des siens. Pour y parvenir, il faut faire à meilleur marché & mieux (...). Voilà ce qu'apprend l'étude de la géométrie, de la mécanique & du dessin ; voilà l'instruction qui distingue l'ouvrier qui l'a reçu, de l'ouvrier borné seulement à un apprentissage manuel & de la routine. Voilà l'instruction qui donnée à l'Ecole, peut & doit promptement répandre sur toute sur la surface de la France des ouvriers qui rivalisant avec avantage avec les meilleurs ouvriers étrangers, formant une pépinière de contremaîtres, de directeurs de manufactures instruits, dont la France sent aujourd'hui fortement le besoin. Mais d'autres considérations d'un ordre supérieur, appuient fortement celles du perfectionnement de l'industrie pour l'existence & la multiplicité des Ecoles d'arts.



Le duc de La Rochefoucauld représenté en costume de Pair de France sous la Restauration - Château de Versailles

La bienfaisance est un des plus précieux attributs de la Royauté. Elle est plus particulièrement encore une des plus douces jouissances du Monarque, rendu aux vœux des français. Elle s'exerce en faveur des classes les plus élevées de la société en plaçant dans les lycées un grand nombre d'enfants appartenant à cette classe. Le militaire a des Ecoles qui lui sont uniquement destinées & la bonté du Roi, veille au soin des enfants de troupe. La classe indigente voit une infinité d'asiles & d'Ecoles ouvertes pour elle & pour ses enfants. L'établissement des Ecoles d'arts & métiers, appelle la classe ouvrière à partager la bienfaisance Royale. Cette classe une des plus nombreuses de la société, une de celle qui rend à l'Etat de plus importants services, et qui est appelée à lui en rendre plus encore, est aujourd'hui privée des moyens d'éducation appropriés à ses besoins, puisque, comme nous l'avons dit, ce n'a jusqu'ici été que par exception & presque par astuce que d'autres enfants que des fils de soldats, ont été admis dans nos Ecoles. Placés dans les lycées, cette classe ouvrière n'y recevait qu'une instruction du latin & des lettres promet d'avantages aux enfants qui peuvent espérer une fortune à peu près indépendante, autant, elle est peu utile & souvent nuisible aux enfants qui n'ont après l'avoir acquise aucune aisance à espérer. En les élevant en quelque sorte au dessus de la classe d'où ils sortent, elle rend l'existence du reste de leur vie précaire, embarrassante & souvent malheureuse. L'instruction que recevraient à nos Ecoles, les enfants de la classe ouvrière serait au contraire utilisée pour eux en étant aussi tout utilisée pour l'Etat, & le Roi n'aurait qu'à s'applaudir sous ces deux rapports des effets de sa bienfaisance."

Source : Archives Nationales F17/14317